
STRATÉGIE DE GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE

INTRODUCTION

Conformément à la *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche*¹ (GDR), le **Cégep de Chicoutimi** et son Centre collégial de transfert technologique, le **Centre de géomatique du Québec (CGQ)** se dotent d'une stratégie de gestion des données issues de la recherche². Le Cégep réaffirme ainsi, son admissibilité, à titre d'établissement postsecondaire, à l'administration des subventions de recherche des Trois organismes subventionnaires fédéraux.

La présente stratégie GDR vise à faire face aux défis relatifs à la gestion des données de recherche. Elle s'adresse avant tout aux divers acteurs impliqués dans le processus d'opérationnalisation de la GDR, mais aussi aux chercheur.es ainsi qu'à toute personne impliquée dans les dossiers de recherche et dans la conduite responsable et éthique de la recherche au sein du Cégep de Chicoutimi et du Centre de géomatique du Québec.

Cette stratégie vise à créer un environnement dans lequel les données de recherche et leur gestion sont valorisées. La gestion des données de recherche désigne les processus appliqués tout au long du cycle de vie d'un projet de recherche pour guider la collecte, la documentation, le stockage, le partage et la conservation des données de recherche.

Le Cégep de Chicoutimi est conscient de son rôle mobilisateur dans la mise en œuvre de sa stratégie GDR, c'est pourquoi il s'engage à fournir à ses chercheur.es un

¹ [Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche — Science.gc.ca \(ic.gc.ca\)](https://www.science.gc.ca/1.49382)

² Le contenu de la présente stratégie a été fortement inspiré du modèle réalisé par le groupe de travail sur la gestion des données de recherche de la Fédération des cégeps. Leur modèle était largement inspiré de la *Stratégie de gestion des données de recherche* du Cégep régional de Lanaudière.

environnement qui favorise et appuie la gestion des données de recherche ainsi qu'à promouvoir l'excellence en matière de pratiques de recherche.

Le Centre de géomatique du Québec (CGQ)

Le Centre de géomatique du Québec (CGQ), étant un centre collégial de transfert de technologie (CCTT) affilié au Cégep de Chicoutimi, se doit de s'impliquer et de participer à la mise en place de la stratégie de gestion de données de recherche.

Le CGQ a pour mandat de favoriser le développement et l'innovation des entreprises et des organisations par des activités de recherche et de transfert en géomatique. De ce mandat découle l'utilisation d'une énorme quantité de données qui, souvent en partage avec nos clients, doivent être sécurisée, mais également doivent permettre une utilisation saine lors du processus de recherche.

Par cette stratégie, le Centre de géomatique du Québec (CGQ) reconnaît l'importance d'encadrer toutes pratiques découlant de la recherche appliquée.

1. PRINCIPES

La présente stratégie GDR s'appuie sur les principes suivants :

- **Principes FAIR — Facile à trouver, accessible, interopérable et réutilisable**

Le Cégep de Chicoutimi adhère aux principes FAIR³ (facile à trouver, accessible, interopérable et réutilisable) pour la gestion et l'intendance des données de recherche. Les données doivent, lorsque les obligations éthiques, juridiques et commerciales le permettent, être disponibles pour être réutilisées par d'autres.

- **Principes PCAP® — Propriété, contrôle, accès et possession**

Le Cégep de Chicoutimi soutient l'autodétermination des peuples autochtones et reconnaît que les données relatives à la recherche menée « par et avec » les Premières Nations, les Métis ou les Inuits doivent être gérées conformément aux principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession (PCAP®)⁴.

³ Traduction de l'anglais « Findable, Accessible, Interoperable and Reusable »

⁴ PCAP® est une marque de commerce enregistrée du [Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations \(CGIPN\)](#).

2. POSTULATS FONDAMENTAUX

Les actions de la présente stratégie de gestion des données de recherche sont orientées par trois postulats fondamentaux.

2.1. La reconnaissance de l'importance des données de recherche

Les données de recherche constituent des éléments déterminants dans le processus de la démarche scientifique. Elles permettent de faire progresser le savoir et de produire de nouvelles connaissances.

Dans une perspective de transparence, de saine utilisation des fonds publics et de réutilisation des données, il importe que les données recueillies par la recherche puissent faire l'objet d'une gestion efficace et structurée. Les données doivent être gérées de manière responsable et sûre.

Le Cégep de Chicoutimi et le CGQ reconnaissent :

- L'importance des données issues de la recherche menée par ses chercheurs.es comme étant un important résultat de la recherche.
- Qu'il existe des différences légitimes dans les normes de gestion des données de recherche entre les disciplines, les domaines de recherche et les modes de recherche qu'ils appuient.

2.2. La formation et la sensibilisation

Comme établissement d'enseignement postsecondaire menant des activités de recherche, le Cégep de Chicoutimi tient à former le personnel (incluant le personnel du CGQ), les équipes de recherche et la communauté étudiante à l'importance de la gestion des données de recherche de même qu'aux principes de conduite responsable s'y rattachant.

2.3. L'évolution des pratiques

La progression des milieux scientifiques, technologiques et informatiques, ainsi que l'évolution du cadre juridique, politique et social, engendre de constantes modifications dans les pratiques relatives à la recherche et à la gestion des données de recherche. C'est pourquoi le Cégep de Chicoutimi et le CGQ souhaitent adopter des principes et des procédures à jour et en adéquation avec l'évolution du milieu de la recherche et de la gestion des données de recherche.

3. COMPOSANTES DE LA STRATÉGIE GDR

Le Cégep de Chicoutimi (incluant le CGQ) préconise une approche axée sur la sensibilisation, la valorisation et l'entraide. En ce sens, la stratégie de gestion des données de recherche comprend quatre principales composantes : **1 — la sensibilisation et l'accompagnement, 2 — l'officialisation et l'uniformisation des pratiques, 3 — la formation et 4 — l'amélioration continue des pratiques institutionnelles.**

3.1. Sensibilisation et accompagnement

Le Cégep de Chicoutimi est d'avis que la sensibilisation et l'accompagnement des chercheur.es constituent une façon efficace d'intéresser et d'outiller la communauté de la recherche à la gestion des données.

- **Rôle de l'Espace Recherche**

L'Espace Recherche du Cégep de Chicoutimi est un acteur important pour sensibiliser et accompagner la communauté de recherche relativement à la gestion des données de recherche.

Les personnes-ressources de ce service peuvent diffuser des informations à jour concernant les pratiques établies en cette matière. Elles peuvent également formuler des conseils techniques spécialisés, par exemple sur les dépôts institutionnels à utiliser, sur le format des données à privilégier ou sur la durée de leur conservation. Elles sont impliquées dans l'accompagnement de la communauté de recherche et proposent des activités de formation.

L'Espace Recherche est en étroite collaboration avec le CGQ.

- **Diffusion de la stratégie GDR**

La présente stratégie GDR est diffusée de manière ponctuelle via un canal de communication spécifique à la recherche. Il contient notamment des informations relatives au milieu de la recherche, aux opportunités de financement de même que des informations réglementaires. En plus de faire connaître la présente stratégie, le canal permet de sensibiliser la communauté à l'importance de la gestion des données de recherche, et ce, en lien avec les autres politiques relatives à la recherche.

3.2. Officialisation des pratiques

Une stratégie de gestion des données de recherche cohérente requiert que les pratiques en cette matière puissent être officialisées et uniformisées. Sur ce plan, notre stratégie repose sur des orientations précises.

- **Uniformisation des pratiques**

Afin de pouvoir assurer une saine gestion des données de recherche, il importe d'officialiser et d'uniformiser les pratiques relatives aux plans de gestion des données et au dépôt des données sur une plateforme numérique. En ce sens, dès la mise en application de la présente stratégie, les chercheur.es devront élaborer un plan de gestion des données de recherche en utilisant des modèles et des gabarits reconnus et devront joindre ce dernier à leur demande de subventions.

Ce plan de gestion de données considère la nature des données qui seront recueillies, conservées et stockées, et ce, en relation avec les questions de confidentialité et de brevets de propriété intellectuelle.

À la fin de leur projet, les chercheur.es devront déposer leurs données dans un dépôt de données de recherche déterminé par l'établissement. Lors de la réalisation de cette étape, ils devront contacter le service désigné par le Cégep de Chicoutimi ou par le CGQ pour établir les modalités de dépôt de ces données.

3.3. Formation

Pour demeurer à jour sur le plan des pratiques exemplaires établies, il importe que le personnel impliqué dans la gestion des données de recherche puisse se former de manière continue. C'est pourquoi notre stratégie repose sur des orientations spécifiques en matière de formation.

- **Formation des chercheur.es**

Les chercheur.es sont au cœur de la gestion des données de recherche. Il est donc important qu'ils puissent recevoir des formations relatives à la gestion des données de recherche, et ce, nonobstant leur niveau d'expérience en recherche.

Cette approche est également valide pour les étudiant.es-chercheur.es qui participent à des travaux de recherche. Le Cégep de Chicoutimi entend ainsi offrir, par l'entremise de l'Espace Recherche, des activités de formation portant sur ce thème à l'ensemble de sa communauté de recherche. Ces activités peuvent être

dispensées par différents intervenants, autant à l'interne qu'à l'externe, et être constituées de vidéos, de webinaires ou de conférences.

L'Espace Recherche, en collaboration avec le CGQ, s'assure également de tenir la communauté à jour sur les pratiques établies et sur les nouvelles exigences en matière de gestion des données de recherche.

- **Formation de l'Espace Recherche**

L'espace Recherche est un acteur clé pour effectuer un transfert d'informations et d'expertises. Par conséquent, il se tient à jour en matière de gestion des données de recherche par le biais des bibliothèques collégiales et universitaires ou par le biais de centres spécialisés, comme Portage ou le Centre de documentation collégial.

- **Milieu de la recherche et communauté de pratique**

Le Cégep de Chicoutimi participe aux activités dispensées par le milieu collégial et par le milieu universitaire. L'Association pour la recherche au collégial ou la Fédération des cégeps constituent des regroupements dont les travaux et réflexions en matière de gestion de données de recherche sont suivis de près. La collaboration peut prendre la forme de formations ou de partage d'outils.

3.4. Évaluation continue de la capacité et des pratiques institutionnelles

Finalement, la stratégie de gestion des données de recherche du Cégep de Chicoutimi et du CGQ repose sur une évaluation continue de ses pratiques et sur un regard constant sur ses capacités institutionnelles. C'est ce qui explique les orientations tout aussi spécifiques qui nous ont guidés à cet égard.

- **Évaluation de la capacité institutionnelle**

Comme il est mentionné dans la *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche*, le contexte unique du Cégep de Chicoutimi (et du CGQ), sa taille, le volume d'activités ainsi que les ressources affectées à la recherche doivent être reflétés dans sa stratégie de gestion des données. Dans cette perspective, via l'Espace Recherche et le CGQ, nous veillerons à évaluer la capacité institutionnelle à mettre en œuvre la stratégie, et ce, de manière régulière. Le cas échéant, des changements seront apportés pour bonifier ou modifier la stratégie de gestion des données afin de pallier les problématiques.

- **Évaluation continue des pratiques**

L'Espace Recherche et le CGQ (auto) évalueront de manière continue leurs pratiques en matière de gestion de données de recherche. Cette évaluation comprend non seulement la stratégie de gestion des données elle-même, mais aussi toute la chaîne logistique, de la réception du plan de gestion des données jusqu'au versement dans un dépôt numérique.

L'objectif est de veiller à ce que le processus soit le plus efficace possible, tout en se conformant aux normes et pratiques en vigueur.

Annexe 1 — Feuille de route préliminaire de la Stratégie GDR

ÉTAPE 1 — DÉMARRAGE

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	ÉTAT	LIVRABLE
1- Se familiariser à la gestion des données de recherche	<ul style="list-style-type: none"> Participer aux formations offertes dans différents réseaux : REBICQ, ARC, Groupe de travail sur la gestion des données de la recherche du sous-comité des bibliothèques du BCI, Alliance (anciennement Portage), et autres Effectuer une veille de la littérature et des sites Web 	Responsable de l'Espace Recherche	Avril 2019 à aujourd'hui	En continu	Formations suivies
2- Constituer une équipe des GDR	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les membres de l'équipe 	Responsable de l'Espace Recherche	Décembre 2022	Complété	Comité GDR (Annexe 3)
3- Évaluer l'état actuel de la GDR par les chercheur.es	<ul style="list-style-type: none"> Adapter et utiliser le questionnaire « Sondage auprès des chercheur.es au collégial sur la GDR » Compiler les réponses 	Responsable de l'Espace Recherche	Décembre 2022	Complété	Compilation des réponses

ÉTAPE 2 — BONNES PRATIQUES DE GDR

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	ÉTAT	LIVRABLE
1- Évaluer les besoins pour la mise en œuvre de la stratégie GDR	<ul style="list-style-type: none"> Faire le bilan des pratiques actuelles (utiliser le MEMAC) 	Comité Gestion des données (GD)	Mai 2023	À faire	MEMAC Complété
2- Envisager l'état futur et définir les étapes	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les bonnes pratiques à mettre en place tout en tenant compte des : <ul style="list-style-type: none"> Considérations éthiques Principes : FAIR Principes : PCAP® 	Comité GD	Mai 2023	À faire	État futur des pratiques GDR
3- Structurer les pratiques	<ul style="list-style-type: none"> Brosser un portrait des données et identifier un ou des dépôts sécurisés. Produire un modèle institutionnel de plan de gestion des données. Établir des directives et des procédures pour le personnel impliqué dans la GDR Respecter la Loi 25 sur la protection des données personnelles Respecter la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement Respecter la prochaine Loi sur les archives <p>Aspect à définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> Qualité des données Anonymisation des données Accès et partage des données Conservation des données 	Comité GD	Décembre 2023	À faire	Gabarit — Plan de gestion des données

	<ul style="list-style-type: none"> • Préservation à long terme • Plans de gestion des données • Protection de la vie privée • Questions éthiques • Propriété intellectuelle 				
--	--	--	--	--	--

ÉTAPE 3 — DÉPÔT DES DONNÉES DE RECHERCHE

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	ÉTAT	LIVRABLE
1- Opérationnaliser les dépôts de données	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le logiciel Système de gestion de données du CGQ. • Participer aux discussions du réseau collégial pour l'utilisation d'un dépôt commun (Boréalys ou autre). 	Responsable de l'Espace Recherche CGQ	1 ^{er} janvier 2028	En cours	Endroit pour déposer les données
2- Adhérer aux principes FAIR	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les schémas de métadonnées propres aux diverses disciplines. • Adopter la norme ISO-19115 pour les données géographiques (CGQ) • Adopter les normes reconnues internationalement selon les disciplines 	Espace Recherche CGQ	À venir		
3- Adhérer aux principes PCAP®	<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec les partenaires des Premières Nations pour mettre en place des pratiques respectueuses. 	Espace Recherche CGQ	À venir		

ÉTAPE 4 — COMPOSANTES DE LA STRATÉGIE GDR

OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCIER	ÉTAT	LIVRABLE
1- Sensibilisation et accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation aux nouvelles exigences des organismes subventionnaires Sensibilisation aux pratiques établies Sensibilisation aux normes attendues Offre de service d'aide et d'accompagnement en rédaction de plans de gestion des données de recherche Accompagnement des chercheur.es dans le processus de dépôt des données de recherche 	Espace Recherche CGQ	Aut. 2022 Aut. 2023 Aut. 2023 Hiver 2023 Hiver 2023	En continu	
2- Officialisation et uniformisation des pratiques	<ul style="list-style-type: none"> Adoption d'une stratégie GDR Diffusion des politiques relatives à la recherche de notre établissement à la communauté de recherche 	Responsable de l'Espace Recherche CGQ	Mars 2023	En cours	Stratégie GDR
3- Formation	<ul style="list-style-type: none"> Participation de l'Espace Recherche à des activités de formation sur la GDR Offre de formations à la communauté de recherche sur la gestion des données de recherche Offre de formations à la communauté de recherche sur les plans de gestion de données de recherche. 	Espace Recherche CGQ	Hiver 2019 Hiver 2023 Hiver 2023	En cours En continu	
4- Amélioration continue des pratiques institutionnelles	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation globale des besoins en matière de gestion des données de recherche (ressources humaines, formations, outils, etc.) 	Espace Recherche CGQ	Hiver 2023		

	<ul style="list-style-type: none">• Suivi des pratiques et des normes en matière de gestion des données de recherche• Évaluation du processus d'accompagnement en matière de gestion des données de recherche et modifications, le cas échéant• Mise à jour annuelle de la Stratégie GDR				
--	--	--	--	--	--

Annexe 2 — Comité de la gestion des données

Membres actuels

- Philippe Hurtubise, Directeur adjoint aux études à la recherche
- Philippe Bouchard, Coordonnateur de projet et administration du Centre de géomatique du Québec (CGQ)
- Alexandre Verreault, Coordonnateur du Service des ressources informationnelles
- Karine Bouvette, Conseillère en développement interne
- Michèle Deshaies, Responsable de l'Espace Recherche

Question ou commentaire sur la stratégie de gestion des données de recherche de notre établissement ?

Contacteur :

Michèle Deshaies

Responsable de l'Espace Recherche

mdeshaies@cegep-chicoutimi.qc.ca

Annexe 3 — Glossaire⁵

Termes	Définition
Archivage	Activité de conservation qui consiste à faire en sorte que les données soient correctement choisies et stockées, et puissent être consultées, leur intégrité logique et physique étant préservée dans le temps, notamment sur les plans de la sécurité et de l'authenticité.
Base de données	Ensemble de données structurées dont le contenu peut être aisément consulté, géré et actualisé. Leur nature dépend des besoins de l'étude. La base de données relationnelles, dans laquelle les données sont liées les unes aux autres d'une manière méthodique qui permet de restructurer et de consulter celles-ci de diverses façons, est un type courant de base de données. La base de données peut abriter un ou plusieurs jeux de données.
Centre de données	Installation procurant des services TI comme des serveurs, le stockage massif des données et la connectivité aux réseaux.
CGQ	Le Centre de géomatique du Québec (CGQ) est un centre collégial de transfert de technologie (CCTT) affilié au Cégep de Chicoutimi.
Conservation	Activité qui consiste à gérer et à promouvoir l'utilisation des données à compter de leur création afin de s'assurer qu'elles peuvent être exploitées et sont disponibles en vue d'une réutilisation et de découvertes ultérieures. En ce qui concerne les jeux de données dynamiques, la conservation peut signifier un enrichissement ou une actualisation continue de manière à en préserver l'utilité. À un degré supérieur, la conservation peut aussi inclure le renvoi à des annotations ou à des publications variées.
Dépôt	Lieu où est préservé et géré, et où l'on peut consulter, du contenu numérique sous de nombreuses formes. Le matériel disponible dans les dépôts en ligne est conservé de manière à en permettre la consultation pour la découverte et la réutilisation. On doit posséder une maîtrise suffisante sur le matériel numérique pour que celui-ci puisse conserver son authenticité, sa fiabilité et son utilité.
Dépôt de données	Service d'archivage veillant à la conservation prolongée des objets numériques utiles pour la recherche. La norme en la matière est le modèle de référence Système ouvert d'archivage d'information de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) (ISO 14721:2003). Dépôt et dépôt numérique de confiance sont des concepts apparentés.
Données	Faits, mesures, enregistrements ou observations sur l'univers recueillis par des scientifiques et d'autres personnes, assortis d'une

⁵ Toutes les définitions présentées dans ce glossaire proviennent du site interne de *Données de recherche Canada*. Pour de plus amples informations : [Le glossaire original de DRC | Research Data Canada \(rdc-drc.ca\)](https://www.rdc-drc.ca/)

	interprétation minimale de leur contexte. Les données peuvent être présentées sous n'importe quelle forme et sur des supports variés (écrits, notes, chiffres, symboles, textes, illustrations, films, vidéos, enregistrements sonores, reproductions picturales, dessins, croquis ou autres représentations graphiques, manuels de procédures, formulaires, schémas, diagrammes de marche du travail, description d'équipement, fichier de données, algorithmes de traitement, statistiques.).
Données de recherche	Données essentiellement employées pour alimenter les enquêtes techniques ou scientifiques, la recherche, les études ou des activités artistiques. On s'en sert pour étayer la méthode expérimentale où les chercheurs estiment communément qu'elles sont nécessaires pour valider leurs observations et les résultats de leurs travaux. Tout contenu, numérique ou non, est susceptible de devenir des données de recherche. Les données de recherche peuvent être de nature expérimentale ou opérationnelle, émaner d'observations ou d'une tierce partie, être issues du secteur public, provenir de la surveillance et comprendre des données traitées ou recyclées.
Données ouvertes	Données accessibles, utilisables, évaluables et intelligibles. N'importe qui peut utiliser, réutiliser et rediffuser librement ces données, sous la seule réserve, au plus, qu'elles puissent être affectées et partagées de la même manière.
Fiche de métadonnées	Ensemble de données définies par un thème ou une catégorie reflétant ce qu'on mesure, observe ou surveille à divers endroits. La fiche de métadonnées est une source d'information utile sur le plan opérationnel.
Gardien des données	Personne ou organisation responsable de l'infrastructure TI qui procure et préserve les données conformément aux politiques et aux pratiques établies par l'organisme régissant les données. On parle parfois d'intendance technique des données.
Gestion des données	Ensemble d'activités ayant pour but d'acquérir, de réguler et de préserver les données et l'information ainsi que d'en rehausser l'utilité (élaboration de politiques, planification, normalisation, gestion de l'information, synchronisation, partage, développement de bases de données, pratiques et projets).
Gestion des données de recherche	Stockage, consultation et préservation des données issues d'un travail de recherche quelconque. La gestion des données touche le cycle de vie complet des données, de la planification des recherches à leur exécution et de l'enregistrement des données au moment de leur création et de leur exploitation jusqu'à la préservation à long terme des résultats, une fois les recherches achevées. Parmi les activités et les difficultés associées à la gestion des données figurent les suivantes : désignation des fichiers (manière adéquate de nommer les fichiers de données) ; contrôle et assurance de la qualité des données ; accès aux données ; documentation (y compris degré d'incertitude) ; création de métadonnées et de vocabulaires contrôlés ; stockage des

	données; archivage et préservation des données; partage et réutilisation des données; intégrité des données; protection des données; protection des renseignements personnels; droits associés aux données; protocoles expérimentaux (en laboratoire ou sur le terrain).
Infrastructure de gestion des données de recherche	Configuration du personnel, des services et des instruments rassemblés pour faciliter la gestion des données durant le cycle de vie des recherches et, plus précisément, pour couvrir l'ensemble des étapes constituant le cycle de vie des données. Cette infrastructure peut être organisée localement ou globalement pour appuyer les activités d'acquisition des données pendant la durée complète des recherches.
Métadonnées	Au sens propre, « données sur les données ». Données qui définissent et décrivent les particularités d'autres données. Elles servent à faciliter la compréhension des données techniques et opérationnelles ainsi que des processus se rapportant aux données. Les métadonnées opérationnelles comprennent le nom et la description des domaines, les entités et les attributs, la nature des données d'attribut et d'autres propriétés des attributs, la description des intervalles, les valeurs acceptables pour les domaines et leur définition. Les métadonnées techniques comprennent le titre des tableaux et des colonnes des bases de données physiques, les propriétés des colonnes et les propriétés des autres objets de la base de données, notamment la façon dont les données sont stockées. Les métadonnées sur les processus définissent et décrivent les caractéristiques d'autres éléments du système (processus, règles opérationnelles, programmes, tâches, outils, etc.). Les métadonnées sur la gérance des données portent sur les responsables des données, les méthodes de gestion des données et les responsabilités attribuées à chacun.
Plan de gestion des données	Énoncé officiel exposant la façon dont les données de recherche seront gérées et étayées lors d'un projet. Il précise aussi dans quelles conditions l'information sera subséquemment versée dans un dépôt de données en vue d'une gestion et d'une préservation à long terme.
Préservation	Activité d'archivage en vertu de laquelle on maintient des éléments de données dans le temps de manière à ce que l'on puisse y accéder et en saisir le sens, malgré l'évolution de la technologie.